

MISSIONS DES STRUCTURES TERRITORIALES D'APPUI À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)



ars
Agence Régionale de Santé



Pôle

Éducation Thérapeutique

du Patient Bretagne

Préambule

Ce document a pour but d'harmoniser les missions des différentes structures d'appui à l'ETP présentes dans les territoires bretons. On entend ici par structures d'appui à l'ETP :

- Les plateformes d'ETP
- Les unités transversales d'éducation thérapeutique UTEP/UTET ou unités transversales d'engagement et d'éducation thérapeutique UTEEP

En effet, les missions des différentes structures sont posées comme identiques et diffèrent dans leur mise en application par leur contexte de réalisation, à savoir :

- Pour les UTEP, le périmètre d'intervention est intra établissement pouvant s'étendre à l'ensemble du cadre du GHT (groupement hospitalier de territoire) auquel il appartient, avec des missions centrées sur les activités intrahospitalières
- Pour les plateformes ETP, le périmètre d'intervention est le territoire se rapprochant souvent (mais pas exclusivement) du périmètre du territoire de santé et des missions centrées sur l'accompagnement de toutes les dynamiques ETP du territoire

Chaque structure d'appui à l'ETP **accompagne le déploiement et la structuration de l'ETP sur son périmètre**, en concertation avec ses partenaires et en lien avec la stratégie régionale définie par l'ARS Bretagne.

Un travail **d'articulation et de collaboration entre ces différentes structures d'appui** est donc entrepris projet par projet pour répondre **aux besoins et sollicitations communs**, notamment dans le cadre de projets territoriaux, ou ville-hôpital.

En complémentarité entre elles et avec le pôle de ressources régional en ETP, elles facilitent les **dynamiques territoriales, et partenariales, pour une ETP pour tous, en soutenant les pratiques collaboratives et l'intégration des patients partenaires**.

Elles favorisent les **dynamiques d'échanges entre les acteurs engagés en ETP*** et plus largement les acteurs en santé autour d'un objectif commun : le **développement d'une ETP innovante et de qualité en Bretagne**.

Les enjeux identifiés en lien avec le projet régional ETP sont notamment de :

- Poursuivre la promotion de l'ETP comme un élément intégré au parcours de soin,
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en favorisant l'accessibilité de l'offre d'ETP à tous les publics, y compris les plus éloignés du soin,
- Améliorer la littératie en santé, en développant des outils et des approches pédagogiques adaptées aux besoins variés des patients,
- Renforcer le partenariat de soin avec les patients dans les pratiques d'ETP.

Des indicateurs sont définis pour chaque mission afin d'identifier l'activité des structures. Ils sont retransmis annuellement à l'ARS. Par ailleurs, un dialogue de gestion est mis en place tous les ans pour prioriser les objectifs au regard des moyens et de la dynamique de territoire.

**On entend par acteur de l'ETP toute personne impliquée ou pouvant s'impliquer: professionnels du champ sanitaire, social, médico-social, patients ou aidants partenaires et associations de patients et d'aidants.*

Missions

➤ En un coup d'oeil



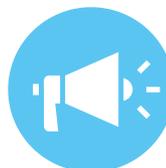
Accompagner

Accompagner, soutenir le développement de projets et de pratiques en ETP



Fédérer

Fédérer les acteurs de l'ETP et faciliter la coordination territoriale



Promouvoir

Promouvoir l'ETP (accessible à tous)



Innover

Encourager l'innovation et la recherche en ETP

➤ En pratique



Mission 1 : Accompagner, soutenir le développement de projets et de pratiques en ETP

Soutenir les acteurs de l'ETP par un appui personnalisé au niveau méthodologique, pédagogique, logistique et partenarial, tout en favorisant l'engagement actif des patients et des professionnels dans des démarches collaboratives



Mission 2 : Fédérer les acteurs de l'ETP et faciliter la coordination territoriale

Créer les conditions favorables aux collaborations pluripartenariales et au maillage territorial



Mission 4 : Encourager l'innovation et la recherche en ETP

Contribuer au développement de l'innovation et de la recherche à l'échelle territoriale, régionale et nationale



Mission 3 : Promouvoir l'ETP (accessible à tous)

Recenser, communiquer et soutenir l'offre, les actualités et la formation en ETP

> En détail

Mission 1 : Accompagner, soutenir le développement de projets et de pratiques en ETP



Soutenir les acteurs de l'ETP par un appui personnalisé au niveau méthodologique, pédagogique, logistique et partenarial, tout en favorisant l'engagement actif des patients et des professionnels dans des démarches collaboratives



- Accompagner les acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets d'ETP en s'appuyant sur les recommandations et l'analyse de la situation
- Impulser et accompagner le partenariat patient professionnel en ETP

Mission 2 : Fédérer les acteurs de l'ETP et faciliter la coordination territoriale



Créer les conditions favorables aux collaborations pluripartenariales et au maillage territorial



- Animer et structurer le réseau des acteurs de l'ETP
- Coordonner la mutualisation des ressources et actions répondant à des besoins communs
- S'articuler entre dispositifs d'appui à l'ETP (*pôle, UTET/P, plateformes...*) et les dispositifs (*CLS, conseils territoriaux de santé, CPTS, MSP ...*)

Mission 3 : Promouvoir l'ETP pour tous et renforcer son accessibilité



Recenser, communiquer et soutenir l'offre, les actualités et la formation en ETP



- Informer et sensibiliser à l'ETP
- Contribuer au développement et à l'accessibilité de l'offre de formation en ETP (*formation initiale et continue*)
- Améliorer la visibilité de l'ETP sur les territoires

Mission 4 : Encourager l'innovation et la recherche en ETP



Soutenir et valoriser les initiatives locales innovantes et contribuer au développement de l'innovation et de la recherche à l'échelle territoriale, régionale et nationale.



- Favoriser les initiatives (*projets, pratiques...*) innovantes
- Valoriser les bonnes pratiques et initiatives locales pour renforcer leur visibilité et inspirer d'autres acteurs
- Favoriser l'accès à la recherche en ETP



Mission 1 : Accompagner, soutenir le développement de projets et de pratiques en ETP

Objectif général :

Soutenir les acteurs de l'ETP par un appui personnalisé au niveau méthodologique, pédagogique, logistique et partenarial, tout en favorisant l'engagement actif des patients et des professionnels dans des démarches collaboratives

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Accompagner les acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets d'ETP en s'appuyant sur les recommandations et l'analyse de la situation</p>	<ul style="list-style-type: none">• Apporter un accompagnement sur les aspects méthodologiques, éducatifs, législatifs et organisationnels concernant les projets émergents et existants dont :<ul style="list-style-type: none">◦ Accompagner les porteurs de projets dans les demandes de financement et appels à projets.◦ Accompagner les acteurs sur la prise en compte sur l'utilisation des outils numériques sécurisé.◦ Accompagner les équipes dans les démarches d'évaluations (annuelle, quadriennale...)◦ Proposer un appui logistique en fonction des besoins des équipes.• Faciliter la collaboration des acteurs autour d'un projet en ETP.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'équipes accompagnées (plus de 3 rencontres) Nature de l'accompagnement :<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets émergents accompagnés (jusqu'à programme déclaré dans l'année ou à l'année n+1),• Nombre de projets accompagnés pour un programme déclaré (depuis + d'un an),• Nombre de projets accompagnés pour une action éducative cibléedont :<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projet au sein d'une seule structure (sans partenariat extérieur) :• Nombre de projet concernant une action ou un programme pluripartenarial <p>Nombre de sollicitations ponctuelles (1-2 rencontres) : Nature de l'accompagnement : projet émergent, déclaré, actions éducatives ciblées</p>

Mission 1 : Accompagner, soutenir le développement de projets et de pratiques en ETP

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Missions des structures territoriales d'appui à l'ETP - septembre 2025 6</p> <p>Impulser et accompagner le partenariat patient professionnel en ETP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les demandes des patients s'intéressant au partenariat patients-professionnels en ETP. • Accompagner les équipes s'intéressant au partenariat patients-professionnels en ETP. • Organiser des actions en faveur de l'engagement des patients à toutes les étapes du projet : conception, animation et évaluation. • Développer et animer une communauté de pratique autour du partenariat patient-professionnel/ créer et soutenir un réseau coordonné de PP sur le territoire... 	<p>Nombre de sollicitations reçues de patients partenaires pour laquelle une réponse à été apportée sur le partenariat en ETP,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions pour faciliter l'engagement des patients partenaires en ETP menées : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui/non ◦ Nature des actions menées • Existence d'une communauté de pratique patient professionnel en ETP <ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui /non ◦ Nombre de session de la communauté l'année ◦ Nombre de personnes ayant participé sur l'année ◦ Statut des participants : patient.e, professionnel.le



Mission 2 : Fédérer les acteurs de l'ETP et faciliter la coordination territoriale

Objectif général : Créer les conditions favorables aux collaborations pluripartenariales et au maillage territorial

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Animer et structurer le réseau des acteurs de l'ETP</p>	<ul style="list-style-type: none">• Aller à la rencontre des acteurs (ex : maison de santé/structure sociale/CCAS/structure associative/SMR/, fédérations, association de patients, patients partenaires) .• Faciliter les interactions entre les secteurs hospitaliers, libéraux, associatifs et les patients pour encourager des partenariats durables.• Faciliter des temps d'interconnaissance et d'échanges (journées territoriales).• Faciliter des temps de concertation (AG, réunions, comité consultatif territorial...), incluant les patients partenaires.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre total de rencontres auprès des acteurs :<ul style="list-style-type: none">◦ En précisant l'objet des rencontres :<ul style="list-style-type: none">▪ Rencontres bilatérales▪ Rencontres d'interconnaissance et d'interactions entre acteurs (organisées et /ou auxquelles la structure a contribué)▪ Instances /réunion de concertation organisées par la structure d'appui▪ Analyse de pratique/ateliers méthodologique▪ Autres : préciser• En précisant le type d'acteurs présents :<ul style="list-style-type: none">◦ Structures d'exercices coordonnées :<ul style="list-style-type: none">○ CPTS/MSP/centre de santé○ Structure sociale et médicosociale (/CCAS/CDAS...)○ Fédérations,○ Association de patients, patients partenaires,○ Acteurs hospitaliers et SMR :○ Directions hospitalières,○ Représentants intra-hospitaliers de professions ou de services/pôles (cadres de service...)○ Autres

Mission 2 : Fédérer les acteurs de l'ETP et faciliter la coordination territoriale

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Coordonner la mutualisation des ressources et actions répondant à des besoins communs</p>	<ul style="list-style-type: none">• Recueillir les besoins des acteurs de l'ETP.• Mettre à disposition des outils communs pour faciliter les projets d'ETP.• Animer des groupes de travail.• Proposer des temps d'échanges et d'améliorations de pratiques (ateliers méthodologiques, échanges de pratiques).	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions ou outils réalisés répondant à des besoins communs (outil, groupes de travail et/ou ateliers méthodologique)
<p>S'articuler entre dispositifs d'appui à l'ETP (pôle, UTEP/P, plateformes,...)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Faire remonter les besoins et les initiatives locales auprès des autres dispositifs.• Participer à des temps d'échanges et de collaboration entre structures d'appui (au national, régional ou local).• Contribuer aux projets territoriaux et régionaux en ETP.	<ul style="list-style-type: none">• Nommer les projets communs (en lien avec un ou d'autres dispositifs d'appui à l'ETP) auxquels vous participez, et le niveau de votre participation :<ul style="list-style-type: none">◦ Pilote◦ Copilote◦ Contributeur• Nombre de :<ul style="list-style-type: none">◦ Rencontres nationales◦ COOP◦ COSTRAT◦ Entre UTEPs◦ Entre plateformes◦ UTEP/plateformes sur les territoires
<p>S'articuler avec les dispositifs territoriaux (CLS, conseils territoriaux de santé, ...) et instances régionales et nationales</p>	<ul style="list-style-type: none">• Rencontrer et représenter les structures d'appui dans les différents dispositifs de santé publique (CLS, CTS, PTSM, ...).• Participer aux instances liées à sa structure (fédération des DAC, commissions hospitalières...).• Être relais des politiques publiques et des recommandations nationales et régionales.	<ul style="list-style-type: none">• Rencontres de dispositifs et participations à des instances non portées par la structure d'appui :<ul style="list-style-type: none">◦ Nom◦ Nombre de fois◦ Niveau de participation :◦ Intervention ponctuelle◦ En tant que membre



Mission 3 : Promouvoir l'ETP pour tous et renforcer son accessibilité

Objectif général : Recenser, communiquer et soutenir l'offre, les actualités et la formation en ETP

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Informier et sensibiliser à l'ETP	<ul style="list-style-type: none">• Mettre à disposition des outils pratiques, pédagogiques, des dossiers documentaires accessibles à tous les acteurs de l'ETP.• Organiser des temps de sensibilisation.	<ul style="list-style-type: none">• Modes de diffusion : (site internet lettre d'info, réseau sociaux, gestion documentaire électronique/ interne/ outils de partage documentaire)• Nombre d'interventions pour sensibiliser sur l'ETP + le niveau d'implication :<ul style="list-style-type: none">◦ Intervenants◦ Organisateur ou coorganisateur◦ Commentaire pour préciser succinctement
Contribuer au développement et à l'accessibilité de l'offre de formation en ETP (formation initiale et continue)	<ul style="list-style-type: none">• Participer au recensement et à la communication sur l'offre de formation en ETP.• Faciliter l'accessibilité des formations pour tous les acteurs concernés.• Répondre aux demandes d'orientation vers la formation en ETP, y compris pour les patients partenaires, et faire remonter les besoins.• Contribuer à la mise en oeuvre de formations en ETP.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de formations organisées et titres• Nombre de personnes orientées vers des sessions de formations (si concerné)• Nombre de sessions repérées et communiquées par type de formation (vers qui le relais est fait) :<ul style="list-style-type: none">◦ Sensibilisation à l'ETP avec nom de l'organisme◦ 40h avec nom de l'organisme◦ Coordination avec nom de l'organisme◦ Complémentaire aux 40h avec nom de l'organisme◦ D.U. et master



Mission 3 : Promouvoir l'ETP pour tous et renforcer son accessibilité

Objectif général : Recenser, communiquer et soutenir l'offre, les actualités et la formation en ETP

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Améliorer la visibilité de l'ETP sur les territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Participer au recensement et à la valorisation de l'offre d'ETP sur les territoires.• Assurer une communication claire et adaptée sur les offres, outils et ressources disponibles• Valoriser les initiatives locales, territoriales et régionales pour améliorer la visibilité de l'ETP en Bretagne.• Capitaliser sur les bonnes pratiques et les expériences locales pour en élargir l'impact.• Accueillir et orienter la demande d'orientation vers l'offre d'ETP (patients, professionnels...).	<ul style="list-style-type: none">• Modes de communication sur l'offre : (site internet lettre d'info, mailing, réseau sociaux, gestion documentaire électronique/ outils de partage documentaire autre (préciser))• Nombre d'orientations réalisées vers des programmes et AEC si concerné



Mission 4 : Encourager l'innovation et la recherche en ETP

Objectif général : Soutenir et valoriser les initiatives locales innovantes et contribuer au développement de l'innovation et de la recherche à l'échelle territoriale, régionale et nationale.

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Favoriser les initiatives (projets, pratiques) innovantes	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir, accompagner les projets innovants.	<ul style="list-style-type: none">• Titre de l'action, nature et échelle d'action et type de soutien/accompagnement (diffusion aux équipes, soutien stratégique, accompagnement méthodologique ou autre, portage, autre...)
Valoriser les bonnes pratiques et initiatives locales pour renforcer leur visibilité et inspirer d'autres acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Recueillir, documenter et partager les expériences et projets innovants en ETP (par exemple lors de séminaires, congrès et journées d'échanges de pratiques).• Promouvoir des collaborations pluriparttenariales en ETP (programmes territoriaux, régionaux).• Participer à la démarche de capitalisation des expériences.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et type de communications accompagnées sur des bonnes pratiques et initiatives (diffusion numérique, communication en événement, fiche de capitalisation, fiche descriptive, autre)
Favoriser l'accès à la recherche en ETP	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter la mise en lien des acteurs de l'ETP avec les acteurs de la recherche.• Soutenir ou impulser les projets de recherche, tout en capitalisant et diffusant les résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none">• Titre du projet et type de mise en lien/accompagnement (mise en lien avec des acteurs de la recherche, accompagnement méthodologique, participation à la publication, collaboration, portage...autre)

Méthode de travail

La mise à jour des missions des structures territoriales d'appui à l'ETP s'est faite entre janvier et juillet 2025 :

- En lien étroit avec l'ARS Bretagne,
- Au sein du Comité Opérationnel (COOP), réunissant le Pôle ETP, les structures territoriales d'appui, les patients partenaires et les associations,
- Et en sous-groupe de travail pour approfondir et proposer des actions concrètes,
- À partir des documents de référence précédents (un pour les plateformes et un pour les UTEP), dans un souci d'harmonisation et d'amélioration de la lisibilité des missions des structures d'appui à l'ETP,
- En intégrant l'évolution des pratiques ainsi que les enjeux actuels de l'ETP.

Pôle Éducation

Thérapeutique

du Patient

Bretagne

Dispositif coordonné par
Promotion Santé Bretagne
4 A rue du Bignon - 35000 Rennes
www.poleetp.fr